

Grandfresnoy

# Un référendum sur les éoliennes ?

**P**ARI TENU pour Marc Lefranc, adversaire de toujours du projet de parc éolien de Grandfresnoy. Le vice-président des anti-éoliens d'Oise-dans-le-Vent se prévaut d'avoir recueilli largement plus des 238 signatures nécessaires pour demander au maire de Grandfresnoy d'organiser un référendum local d'initiative populaire (voir encadré). « Aujourd'hui, j'ai environ 310 signatures, explique-t-il, mais je ne compte pas m'arrêter en si bon chemin. Nous allons continuer d'aller voir les habitants de Grandfresnoy pendant encore une dizaine de jours, histoire de récolter un maximum de signatures. » Objectif avoué de cette démarche, « avoir le maximum de poids avant d'aller voir le maire ». Pour le reste, Marc Lefranc savoure déjà sa victoire.

## Les élus trancheront

« Ce n'était pas gagné d'avance, car a priori les habitants de Grandfresnoy ne sont ni pour ni contre les éoliennes. Simplement, beaucoup de ceux qui ont signé la pétition l'ont fait d'abord au nom de la démocratie participative. Et c'est pour moi l'essentiel. » Ensuite, le vice-président d'Oise-dans-le-Vent sait pertinemment qu'il faudra franchir l'écueil du conseil municipal de Grandfresnoy. Car avant que les habitants de la commune ne soient appelés aux urnes pour dire si oui ou non ils veulent des douze éoliennes de l'opérateur espagnol Tencia dans leurs champs, ce sont les élus qui trancheront. Le maire Robert Lannaud en a d'ailleurs bien conscience. « J'at-

tends les centaines de signatures de M. Lefranc, et ensuite j'inscrirai sa demande à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Cela ne me pose aucun problème. » Ensuite : « Je me rapprocherai de la sous-préfecture de Compiègne pour savoir comment il faut procéder. Mais je sais d'ores et déjà que nous devons voter à bulletin secret lors du conseil municipal. Et si le non l'emporte parmi les élus, il n'y aura pas de référendum. » « Et je me garderai bien de dire si je voterai oui ou non, je ne souhaite pas influencer mes élus », ajoute, prudent, Robert Lannaud.

Des élus qui, de toute façon, sont « déjà un petit peu sous influence », comme l'explique Marc Lefranc : « Certains nous ont apporté leur soutien, sans toutefois signer notre pétition. Par contre, leurs conjoints se sont empressés de signer... » Prochaine étape, d'ici à la fin du mois, « lorsque j'apporterai l'ensemble des signatures recueillies par Oise-dans-le-Vent à M. Lannaud. Ensuite, si tout va bien, le conseil pourrait être amené à se prononcer en avril ou en mai ».

NICOLAS SÉVAUX



Cette photo-montage permet d'imaginer le paysage aux portes d'Arsty si des éoliennes sont implantées à Grandfresnoy. (LP/N.S.)

## Ce serait le troisième dans l'Oise

**L**ES REFERENDUMS locaux d'initiative populaire, l'Oise connaît, puisque deux communes ont déjà expérimenté cette procédure dite de démocratie participative. Première à ouvrir le bal, Ribécourt-Dreslincourt, le 16 novembre 2003, lorsque les habitants avaient dit non à plus de 90 % au projet de « défusion » des deux communes associées.

Un an plus tard, le 28 novembre 2004, Montmacq goûtait aux joies du référendum local. A 97,5 %, les habitants de cette petite commune de la vallée de l'Oise

disaient non au gigantesque projet anti-inondation de surstockage des eaux en forêt de Laigue.

N'importe quel habitant peut aujourd'hui saisir le conseil municipal de sa commune — sur le sujet de son choix — du moment qu'il a recueilli les signatures d'au moins un cinquième des inscrits sur les listes électorales. Le conseil municipal vote ensuite, et, si c'est oui, il n'y a plus qu'à organiser ce référendum local d'initiative populaire, conformément au Code général des collectivités territoriales.

N.S.



# le Parisien

SAMEDI 3 MARS 2007

www.leparisien.com

N° 19435

## EOLIENNES

# Grandfresnoy aura son mot à dire

PAGE II

SAMEDI 3 MARS 2007

www.leparisien.com

# l'Oise *matin*

